



# Le Département et les Communautés de Communes construisent le réseau de fibres optiques en Haute-Saône



## DOSSIER DE PRESSE

Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique  
Maryline AMIOT, Responsable Communication  
Tél. 03 84 97 37 00  
[communication@hautesaonenumerique.fr](mailto:communication@hautesaonenumerique.fr)

L'avenir se construit en Haute-Saône



[www.haute-saone.fr](http://www.haute-saone.fr)



## AVANT-PROPOS

Le Département de la Haute-Saône a choisi de se saisir de la question de l'aménagement numérique en construisant un réseau Très Haut Débit public en Haute-Saône.

Ce projet représente un investissement de près de 90 millions d'euros dont l'objectif est d'assurer à horizon 2020 un débit minimum de 8 Mb/s pour tous les foyers haut-saônois dont près de 80% seront éligibles au THD (très haut débit) et bénéficieront de débits bien supérieurs dépassant les 30 Mb/s.

La pertinence du modèle de déploiement du Très Haut Débit porté par le Syndicat mixte Haute-Saône numérique n'est plus à démontrer : construit sur mesure pour les territoires ruraux délaissés par les opérateurs privés, ce projet d'aménagement numérique est cité en référence par l'Agence du Numérique, structure nationale.

Cela montre une nouvelle fois que la Haute-Saône sait innover !

Ce plan ambitieux est absolument essentiel pour notre avenir et traduit la mobilisation du Département de la Haute-Saône et des Communautés de communes du département.

Ainsi, la Haute-Saône est dans le premier quart des Départements de France à avoir lancé un projet de déploiement ayant fait l'objet d'un accord de financement de l'Etat et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



## POSE DU NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO) A PORT-SUR-SAÔNE EN HAUTE-SAÔNE POUR L'ARRIVÉE DU THD (TRÈS HAUT-DÉBIT)

La pose du Nœud de Raccordement Optique (NRO) à Port-sur-Saône est réalisée ce jour en présence d'Yves Krattinger, Président du Département de la Haute-Saône et du Syndicat mixte Haute-Saône Numérique, Jean-Paul Mariot, Président de la Communauté de communes Terres de Saône, et Carmen Friquet, Présidente de la Communauté de communes des Combes.

Dans un réseau de desserte par fibre optique (FttH), le NRO est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier, d'une même ville ou d'un groupement de plusieurs villes. On peut le comparer au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) ou au central téléphonique de la boucle locale cuivre.

Ce NRO a été construit par la société CEGELEC et est installé par la société Haefeli. Il mesure 3 m de haut, 8,6 m de long et 2,5 m de large. A vide, il pèse 27 tonnes et, équipé de tout le matériel, il pèse 29 tonnes.

Il faut savoir qu'un NRO pour 12 000 prises n'occupe que 20 m<sup>2</sup>. Celui de Port-sur-Saône est de 18 m<sup>2</sup>. En comparaison, le NRA de Port-sur-Saône, équivalent du NRO pour le réseau cuivre, occupe une surface de 100 m<sup>2</sup>, soit 5 fois plus que le NRO.

Pour Port-sur-Saône, le NRO va regrouper les prises de :

Commune	Pourcentage de prises FttH dans la commune
Baignes	100,0%
Boursières	100,0%
Chaux-lès-Port	100,0%
Chemilly	100,0%
Clans	100,0%
Grattery	100,0%
Pontcey	100,0%
Port-sur-Saône	100,0%
Scye	100,0%
Vauchoux	100,0%
Velle-le-Chatel	100,0%

**Le NRO gèrera les 2819 prises FttH (Fiber to the Home = Fibre jusqu'à la Maison) prévues sur la plaque de Port-sur-Saône ainsi que 8 sous-répartiteurs optiques (SRO) :**

Commune du SRO	Nbre de SRO	Nbre de prises FttH	Nbre de prises Total	Communes concernées
Port-sur-Saône	5	552	2096	Port-sur-Saône
		440		Chaux-lès-Port
		415		Port-sur-Saône
		316		Port-sur-Saône
		373		Port-sur-Saône
Grattery	1	172	172	Grattery
				Scye
Vauchoux	1	298	298	Chemilly
				Pontcey
Velle-le-chatel	1	253	253	Velle-le-chatel
				Boursieres
				Clans
				Baignes

Lors de la phase 3 prévue entre 2021 et 2025, six NRA « Montée en Débit » seront transformés en SRO et rattachés au NRO de Port-sur-Saône :

Lieu d'implantation du Sous-Répartiteur (SR)	Nombre de lignes
Villers-sur-Port	91
Bougnon	232
Chargey-lès-Port	108
Provenchère	88
Fleurey-lès-Faverney	329
Conflandey	158

Nous poursuivons le déploiement du FttH en ajoutant deux SRO supplémentaires situés à côté de deux NRA d'origine (équivalent cuivre).

Commune	NRA de rattachement	Nombre de prises
Auxon	Auxon	174

Une fois la phase 3 terminée, le NRO de Port-sur-Saône accueillera au total 3999 prises FttH.

## Raccordement

Sur l'ensemble du projet de construction de fibres optiques en Haute-Saône, il a été acté qu'Haute-Saône Numérique raccordera la fibre jusqu'aux foyers. Ceux qui désireront s'abonner à la fibre payeront un Frais d'Accès aux Services (FAS) de 100 €.

Haute-Saône Numérique va proposer aux opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN) tel qu'Orange, SFR, Bouygues et Free d'être présents sur le réseau. D'autres opérateurs fibres tel que K-Net, ComCable, NordNet, Coriolis pourront également être présents sur le réseau activé.

Ces Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) pourront proposer sur le réseau fibre de HSN des offres variées. L'offre de base permettra pour tous les abonnés d'avoir un accès internet de 100 Mbps symétrique c'est-à-dire en débit montant et débit descendant. D'autres offres peuvent être proposées, elles varient selon le débit ; 200 Mbps, 500 Mbps et peuvent aller jusqu'à 1Gbps.

Le prix moyen mensuel est de 29,90 € pour un débit symétrique de 200 Mbps.

## Financement du projet FttH

Dossier 2018 Valant Phase 2 de l'instruction FSN	Coût Total	Subvention Etat
Collecte fibre optique NRA / NRO	3,38 M€	1,57 M€
Desserte FttH BLOM	29,38 M€	5,24 M€
Raccordements FttH sur 10 ans	15,39 M€	3,89 M€
Transport anticipé de la future BLOM	0,49 M€	0,23 M€
Raccordement spécifique des sites prioritaires	0,74 M€	0,06 M€
<b>TOTAL</b>	<b>49,40 M€</b>	<b>10,98 M€</b>

Le montant global du projet est de 49,40 M€.

L'Etat finance par le biais du FSN 10,98 M€

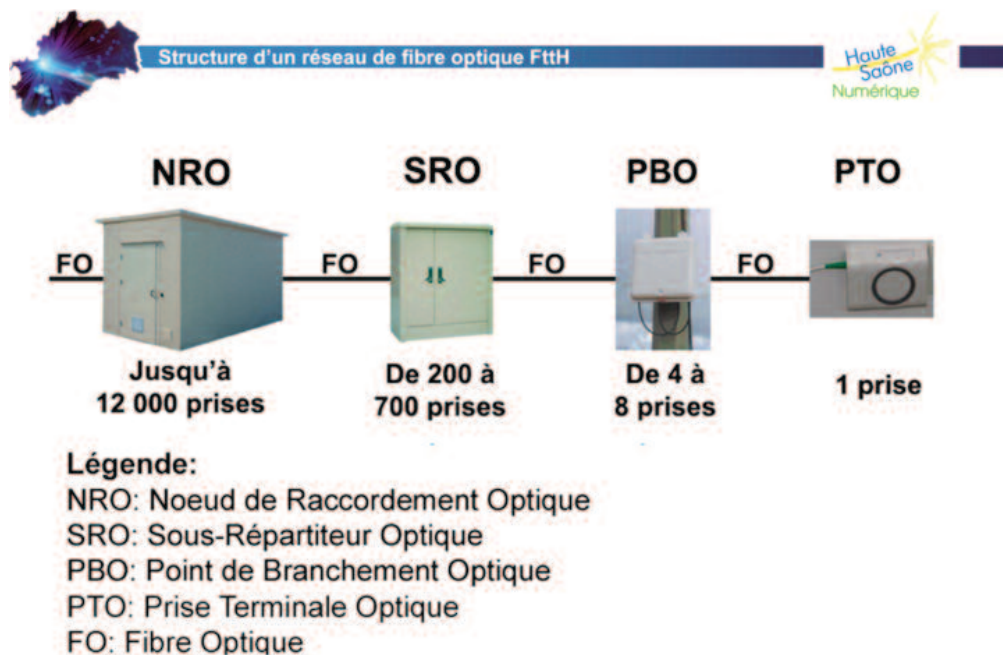
La Région finance 12,2 M€

Le Département, les Communautés de Communes et HSN financent le reste c'est-à-dire 26,22 M€.

## Méthodologie

Dans un réseau de desserte par fibre optique (FttH), le NRO est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier, d'une même ville ou d'un groupement de plusieurs villes. On peut le comparer au NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) ou au central téléphonique de la boucle locale cuivre.

Les NRO sont tous reliés entre eux via le réseau de collecte c'est-à-dire l'Arc Optique. Une Zone arrière peut comprendre jusqu'à 12 000 prises :



Les Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) dépendent des NRO. Le total de SRO à poser est de 117. Depuis le 21 août 2018, toutes les visites terrain ont été réalisées et les implantations validées.

Les visites terrain d'implantation, à l'initiative de HSN, ont lieu en présence d'un représentant de la commune et du syndicat et donnent lieu à la signature d'une autorisation d'implantation par le maire de la commune, une fois l'implantation validée.

Le marché subséquent de Port-sur-Saône a été lancé le 19 juin 2019.

Les études ont débutés le 15 février 2019 et ont été finalisées le 2 mai 2019. Les travaux pourront débuter courant octobre 2019. La réception des SRO (sous-répartiteur optique) interviendra en janvier 2020. L'ensemble des prises sera livré fin décembre 2020.

---

## LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR QUOI FAIRE ?

Cette nouvelle technologie va transformer en profondeur les usages. Chez soi, cette avancée ouvre des perspectives nouvelles grâce aux échanges et aux téléchargements ultrarapides dans tous les domaines : administration, réseaux sociaux, télétravail, télé-éducation, protection du domicile, maîtrise de l'énergie, domotique...

En entreprise et dans les administrations, le Très Haut Débit permet le travail collaboratif par visioconférence sans se déplacer, le partage en temps réel de fichiers volumineux, le stockage à distance et de manière sécurisée d'importants volumes de données.



## ANNEXE

# LE SYNDICAT MIXTE HAUTE-SAÔNE NUMÉRIQUE

Le syndicat mixte Haute-Saône Numérique regroupe le Département et les Communautés de communes de Haute-Saône adhérentes. Sa création a été votée le 8 juillet 2013 par l'Assemblée départementale et est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Créé dans un esprit de solidarité territoriale et pour faire face aux carences d'initiatives privées, le Syndicat mixte Haute-Saône Numérique a en charge la conception, la construction, l'exploitation mais également la commercialisation de réseaux de télécommunications électroniques à Très Haut Débit. Il bénéficie de financements publics et garantira une meilleure cohérence territoriale en matière de gestion des projets d'aménagement numérique.

Le Syndicat mixte est présidé par Yves Krattinger, Président du Conseil départemental

Les vice-présidents sont

- Nadine Bathelot, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Syndicat mixte.
- Joseph Chaveca, 2<sup>ème</sup> Vice-président du Syndicat mixte.

Ces fonctions n'appellent pas d'indemnités.

### Communautés de communes adhérentes

Communautés de communes adhérentes	Délibération HSN	Arrêté préfectoral
Communauté de Communes des Monts de Gy	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes de Rahin et Chérimont	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes des Mille Etangs	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes des Quatre Rivières	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Pays de Lure	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Pays Riolais	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Val de Gray	Membre fondateur	30/12/2013
Communauté de Communes du Pays de Luxeuil	19/02/2014	23/04/2014
Communauté de Communes du Pays de Villersexel	19/02/2014	23/04/2014
Communauté de Communes des Savoir-Faire	19/02/2014	23/04/2014
Communauté de Communes des Combes	04/07/2014	26/05/2014
Communauté de Communes du Pays de Montbozon-Chanois	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes Terres de Saône	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes de la Haute-Comté	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes Triangle Vert	04/11/2014	28/11/2014
Communauté de Communes du Val Marnaysien	20/05/2015	06/08/2014
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt	12/12/2018	28/12/2018

# LE DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE EN HAUTE-SAÔNE

- Travaux de mise en place des fourreaux (gainés qui accueillent la fibre optique) et commande de la fibre optique (durée selon le volume de travaux)
- Travaux de pose de la fibre optique (durée selon le linéaire de fibre à poser)
- Construction d'armoires PRM (Point de raccordement Mutualisé) et leur raccordement aux NRA via les fibres déployées



— Fibre optique

— Réseau cuivre de l'opérateur téléphonique historique

— Réseau câblé



Station d'émission (réseau hertzien)



Noeud de réseau



Fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH)



Modernisation du réseau câblé (FttLA)



Montée en débit (MeD) via l'accès à la sous-boucle du réseau France Télécom



Réseau hertzien terrestre pour l'accès fixe





---

Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique  
Hôtel du Département  
23 rue de la Préfecture  
70000 VESOUL

Le projet d'aménagement numérique de la Haute-Saône bénéficie d'un financement exceptionnel de :

